

## Formulaire de demande d'autorisation d'affichage d'une banderole sur les portiques de la ville

Date de la demande :	(max. 2 mois avant la manifestation)
Nom de l'association :	
Représentée par :	
Téléphone :	
Adresse mail :	
Demande l'autorisation d'installer une/des banderole(s) :	
Evènement :	
Date de l'évènement :	
Date souhaitée de la mise en place : Nombre de banderoles :	(max. 2 semaines avant la manifestation)
Le retrait de l'affichage doit se faire dans les 2	24 heures jours ouvrés après la manifestation.
Préférence du support :  ☐ Rond-point des Six Croix ☐ Rond-point de la Lande Busson (à côté de Multimat et Les Menuisiers Charpentiers de l'Estuaire) ☐ Rond-point de la halte ferroviaire (intersection de la D100 et de l'avenue de la gare)	
Formulaire à joindre par mail au service Vie associative : e.picard@ville-donges.fr	
Le demandeur atteste avoir pris connaissance, sur le site de la ville, du règlement de fonctionnement lié à l'affichage de banderole sur les portiques de la ville.	
Fait le	Signature :
Don's coucies	
Bon à savoir :  Les événements municipaux seront prioritaires.	
■ Dimensions recommandées des banderoles : Hauteur : 0,70 m - Longueur max. : 4 m	
<ul> <li>La pose et la dépose de la banderole sont sous la responsabilité de l'association.</li> <li>Seules les associations domiciliées à Donges ou organisant un événement sur la commune peuvent bénéficier de ce service.</li> </ul>	
Accord de la Mairie : □OUI □NOI	 V
Validation de l'affichage du au Motif du refus	